

Ann 12 Valorisation des brevetés niveau 1 escalade (avant 2015)

Les tableaux ci-dessous comparent le contenu des modules des formations initiateur SAE (tableau 1) et initiateur SNE (tableau 2) avec celui des modules du niveau 1 escalade (tableau 3) afin de pouvoir valoriser le brevet 1 escalade et obtenir sous certaines conditions le brevet initiateur SAE et/ou SNE.

La case de la colonne « Mod Niv 1 » située à hauteur de chaque module initiateur fait référence au numéro de série du module « équivalent » de la formation niveau 1 escalade. Si la case est en vert, cela correspond à une équivalence des modules. Une couleur orange indique que le contenu n'est pas tout-à-fait équivalent. Une couleur rouge indique que le module n'a pas été vu lors de la formation niveau 1.

	Initiateur SAE (inclus Anim SAE)		Nb Hr	Mod Niv 1	
1	CS 1.1.7	Cadre organisationnel formations	1	5	
2	CS 1.1.8	Responsabilité civ/pénale + assurance	2	3	
3	CS 1.1.9	Divertissements actifs	2	4	
4	CS 1.2.2	Pratique élèves occasionnels SAE	6	12	
5	CS 1.2.4	Prise charge groupe, types public	3	7	
6	CS 1.2.5	Groupes scolaires	3	8	
7	CS 1.2.6	Méthodologie SAE	14	9,13,14	
8	CS 1.2.7	Organisation stage	3	10	
9	CS 1.3.1	Gestuelle de base	1	19	
10	CS 1.3.2	Défaut des débutants	1	11	
11	CS 1.3.3	Escalades imposées en SAE	4	18	
12	CS 1.3.4	Amélioration gestuelle	3	18	
13	CS 1.3.5	Echauffement et étirements	2	28	
14	CS 1.3.6	Ouverture voies SAE	4	29	
15	CS 1.3.7	Grille d'évaluation	1	10	
16	CS 1.4.2	Connaissance matériel SAE/EPI	1	21	
17	CS 1.4.3	Techniques intervention SAE	2	22	
18	CS 1.4.4	Fondamentaux escalade en cordée SAE	8		préparation falaise
19	CS 1.4.6	Escalade tête, facteur chute assur dynamique	2	24	
20	CS 1.4.10	Pratique intervention en SAE	6	22	
21	CS 1.5.1	Ethique et motivations en SAE	2	2	
22	Stages	Encadrement SAE	6	30	
23		Ouverture voies	4	32	
		TOTAL (hors évaluation)	81		

CONCLUSION : pour obtenir le brevet initiateur SAE sur base de son brevet niveau 1 escalade, le candidat introduit une demande par mail au responsable des formations du CAB en donnant la preuve de la réussite des cours généraux de niveau initiateur. Il devra ensuite aller suivre un petit recyclage de 3h en salle avec un moniteur donnant les formations animateur SAE pour voir les techniques actuelles pour préparer les grimpeurs de salle aux relais en falaise et revoir rapidement les principes d'intervention en SAE. Il faudra en outre réussir le module « 1^{er} soins en milieu sportif ».

	Initiateur SNE (inclus Anim SNE)		Nb Hr	Mod Niv 1	
1	CS 1.2.3	Pratique élèves occasionnels SNE	6	12	
2	CS 1.2.8	Pratique apprentissage groupe SNE (inclus VF)	12	12	pas VF
3	CS 1.3.1	Gestuelle de base	1	19	
4	CS 1.3.8	Escalades imposées en SNE	9	17	
5	CS 1.4.5	Fondamentaux escalade voies 1L SNE	6	23	
6	CS 1.4.6	Escalade tête, facteur chute assur dynamique	2	24	
7	CS 1.4.7	Technique progression grandes voies, rappel	6	23	
8	CS 1.4.8	Techniques intervention SNE	16	26	
9	CS 1.4.9	Techniques base via ferrata	4		
10	CS 1.4.11	Connaissance matériel SNE/EPI	1	20	
11	CS 1.4.12	Secours SNE procédures et techniques	4	25,26	
12	CS 1.4.13	Pratique interventions SNE	15	23	
13	CS 1.5.2	Ethique et développement durable en SNE	2	2	
14	CS 1.5.3	Protection milieu	2	1	
15	CS 1.5.4	Connaissance massifs	3	16	
16	CS 1.5.5	Gestion environnementale et sécuritaire rochers	7		
17	Stages	Encadrement voies 1L + via ferrata	6	12	pas VF
18		Encadrement grandes voies	6	12	
		TOTAL (hors évaluation)	108		

CONCLUSION : pour obtenir le brevet initiateur SNE sur base de son brevet niveau 1 escalade, le candidat introduit une demande par mail au responsable des formations du CAB en donnant la preuve de la réussite des cours généraux de niveau initiateur et du module « 1^{er} soins en milieu sportif ».

Plusieurs techniques d'interventions n'étaient pas prévues lors de la formation niveau 1, de même toute la partie via ferrata. Le candidat devra donc apprendre toutes ces nouvelles techniques et plus particulièrement :

- CS 1.2.8 : pratique encadrement en via ferrata
- CS 1.4.8 : les RAA 1, 3, 6, 8, 9, 10, 11 et 13
- CS 1.4.9 : tout le contenu du module
- CS 1.4.13 : les RAA 1, 2, 4, 7, 9, 11, 12, 14 et 15

Il devra ensuite en démontrer la maîtrise soit lors d'un recyclage (en précisant qu'il s'agit d'un recyclage afin d'obtenir le brevet initiateur) ou lors d'un test particulier à organiser par le responsable des formations (durée env 3 h)

Il devra faire un stage de 3 h en via ferrata en encadrant 5 personnes.

Il devra aussi (pour le module CS 1.5.5) participer à une journée d'entretien collectif avec intro théorique à donner par responsable des rochers

Niveau 1 Escalade (= SAE + SNE) (vademecum 2011)			
		Titre du cours	heures
Environnement & éthique	1	Protection du milieu	3
	2	Ethique du grimpeur	1
Env Législatif & économique	3	Responsabilité civ/pénale + assurances	2
	4	Divertissements actifs	2
Environnement organisationnel	5	Cadre organisationnel formations	1
	6	Org sport HN en Comm Française	1
Conduite groupe	7	Prise en charge groupe	4
Enseignement	8	Enseignement escalade	1
	9	Méthodologie SAE	2
	10	Leçon-type	4
	11	Défauts débutants	1
	12	Pratique élèves occasionnels	12
	13	Types publics	1
	14	Jeux SAE	2
Aptitudes physiques	15	Condition physique durant le stage	
Techniques de progression	16	connaissance massifs	3
	17	escalades imposées falaises	9
	18	escalades imposées SAE	3
	19	gestuelle base	4
Sécurité	20	connaissance matériel SNE	1
	21	connaissance matériel SAE	1
	22	techniques sécurité SAE	4
	23	technique sécurité falaise	8
	24	le vol - école de vol	1
Secours et sauvetage	25	Secourisme	14
	26	Sauvetage-dégagement	9
Physiologie de l'effort	27	Anatomie et physiologie élémentaires	4
	28	Echauffement & étirements	2
Ouverture SAE	29	Ouverture voies SAE	3
Stages	30	SAE	6
	31	SNE	18
	32	Ouverture voies SAE	6
		TOTAL (hors évaluation)	133